

Le cabinet CIARET LEMERCIER vous écrit

Ordre d'Emission de Règlement / Transfert de Fonds

1- Montant de l'unique Transfert Cash à effectuer: **99.500,00 €**

Émis le: 06/04/2021 Dossier suivi par: T. SANDERS Trésorier Payeur

N° de Compte: 000373

Mode de Transfert: Transfert Cash par Chèque Bancaire (€)

Confirmation de Paiement Garanti

2- Message Personnel: M

Nous vous confirmons, par la présente que nous devons bien procéder au Transfert d'un montant de 99.500,00 € qui vous sera personnellement remis en échange de l'Acte d'Acceptation de Transfert attendu en retour et signé de votre main !

Notre 1er Avis étant resté à ce jour sans réponse, nous vous adressons en dernier recours ce duplicata afin de savoir si Oui ou Non nous devons vous faire parvenir le Transfert-d'Argent (en €) qui vous est dû.

si ce document Unique est entre vos mains, c'est que les 99.500,00 € doivent absolument vous être expédiés pour régularisation de votre Compte Bénéficiaire.

Important : Ce duplicata ne vous fait perdre aucun droit. Vous devez impérativement retourner ce duplicata à votre Trésorier Payeur, sous pli fermé, au plus vite, afin de régulariser votre compte.

20- N.B. : Pour que votre Transfert soit effectué au plus vite, contactez-nous en respectant les Instructions jointes.

Cabinet Ciaret Lemercier

Montant Garanti Collé en lettres et chiffres en toutes lettres

Montant en lettres: **Quatre Vingt Dix Neuf Mille Cinq Cents €**

R.I.B. RELÈVE D'IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE

N° de Compte: 00037347 H

N° d'Admin: P120230000

N° de Transfert: 256978 556

TRANSFERT GARANTI EN EUROS

Montant: 99.500,00 €

Signature autorisée: Trésorier Payeur - Mr T. Sanders

CHQ23620405-0408-EE-99.500,00 EUR // 256978 556

Ne soyez pas bernés par l'ordre d'émission de règlement/transfert de fonds pour un montant de 99 500 € que vous avez reçu du Cabinet CIARET LEMERCIER.

Il vous réclame la somme de 30 € à payer en espèces (sachant que la réglementation postale interdit l'envoi d'espèces dans un courrier) et à joindre à l'acte d'acceptation de transfert, le tout étant à expédier à Munich dans une enveloppe libellée au nom de TAM.

Tous les éléments de l'arnaque sont réunis :

- un cabinet fictif,
- un règlement en espèces,
- une adresse postale en Allemagne.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
 BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
 (contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
 SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)